

Réunion de bureau du 4/01/2022

Chers choristes,

Tout d'abord le bureau des Chœurs de Plaisance vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

En lien avec le nouveau contexte sanitaire, et afin de protéger au mieux chacun de nous, le bureau a pris les décisions suivantes:

*L'entrée des choristes se fera du côté de la grande salle (à côté du bar) afin de faciliter le scan systématique des pass et la signature de la feuille de présence..

*Le port du masque est OBLIGATOIRE non seulement lors des répétitions en groupe, mais aussi pour les répétitions individuelles et ce pour le(s) soliste(s) et pour Simon.

Seuls les masques chirurgicaux ou les masques «de chant » noirs et fournis en début d'année sont acceptés, les masques en tissu n'offrant pas toutes les garanties nécessaires.

*La salle sera largement aérée à deux reprises : après la répétition des solistes (de 20 h 15 à 20 h 30) et en cours de répétition du groupe (entre 21 h 30 et 21 h40).

* Bien évidemment les “ gestes barrières “ (gel hydro alcoolique, respect des distances, absence de contacts) sont plus que jamais d'actualité.

Enfin nous avons mis en place jusqu'à mi février un programme d'allègement des répétitions (par1/2 groupe) selon le planning ci-dessous :

- jeudi 06/01: groupe entier
- jeudi13/01: seulement Sopranos et Ténors
- jeudi 20/01: Altos et Basses
- jeudi 27/01: Sopranos et Ténors
- jeudi 03/02: Altos et Basses
- jeudi 10/02: PAS DE RÉPÉTITION (absence de Simon)
- Jeudi 17/02: groupe entier

Nous avons conscience du caractère contraignant de ces mesures, mais gageons qu'elles nous permettent de protéger ceux de nos choristes qui sont à risque ou qui ont des personnes de leur entourage qui le sont. Et qu'ainsi la Covid épargne notre chorale.

Mais nous avons aussi d'agréables nouvelles:

- le vendredi 3 juin nous aurons notre concert de fin d'année à l'église de Plaisance. Elle sera également à notre disposition le jeudi 2 dès 19 h pour répétition.

Enfin le jeudi suivant' le 9 nous nous retrouverons à 19 h pour notre assemblée générale. Elle sera suivie de la «restitution des duos » et d'un repas -partage convivial.